

RECRUTEMENT EN SECONDE EUROPÉENNE

Anglais et allemand

AU LYCÉE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

1/ constitution du dossier :

Les familles devront faire parvenir au lycée Antoine de Saint-Exupéry les candidatures des élèves actuellement en classe de 3^{ème} avant le 10 mai 2023, cachet de la poste faisant foi.

Tout élève intéressé pour suivre la section européenne en 2^{nde} au lycée Saint Exupéry devra écrire une **lettre de motivation**, à laquelle il ajoutera les **bulletins des deux premiers trimestres** de l'année de troisième.

2/ commission d'examen au lycée :

Une commission « 2^{nde} européenne » formée par les professeurs du lycée étudiera chaque candidature avec soin. Les critères de sélection sont les suivants :

- Une participation active
- D'excellentes moyennes, notamment en anglais ou en allemand et en Histoire Géographie
- Des appréciations positives sur les bulletins

Nous pouvons accueillir 25 élèves en euro-allemand, et 58 élèves en euro-anglais ; or nous recevons beaucoup plus de demandes. Les meilleurs dossiers seront donc sélectionnés.

Pour l'anglais, à l'issue de cette commission, 3 listes seront constituées : une liste d'admis, une liste de refusés, et une liste d'élèves invités à un oral.

3/ oral :

Les professeurs d'anglais du lycée inviteront les élèves à échanger à l'oral en anglais pendant quelques minutes. A l'issue de cet oral, qui aura lieu fin juin – début juillet, les élèves seront soit admis, soit placés en liste complémentaire.

4/ à lire attentivement :

Une inscription en Seconde Européenne n'est pas sans contrainte : les élèves qui postulent pour cette section s'engagent pour trois ans et auront une heure de Discipline Non Linguistique (Histoire Géographie) par semaine chaque année.

Cependant, les professeurs se réservent la possibilité d'exclure un élève de la section européenne en fin d'année si l'implication n'a pas été assez forte.

De plus, la commission de recrutement ne rend aucun compte de ses délibérations : le choix des élèves, en plus du dossier et d'un éventuel oral, dépendra également d'un équilibre entre filles et garçons, et entre les collègues d'origine.

Attention : l'inscription définitive en section euro dépend de l'affectation au lycée Saint-Exupéry. Un élève affecté fin juin dans un autre établissement perdra immédiatement sa place en section euro.